

L'attractivité de l'Île-de-France à l'horizon 2025



L'Île-de-France risque-t-elle de voir compromise à terme sa place de métropole européenne et mondiale ? Le CESR étudie les multiples raisons qui pourraient expliquer sa « moindre attractivité » et formule une série de propositions d'actions impliquant l'ensemble des acteurs franciliens.

L'Île-de-France, soumise à une concurrence de plus en plus vive des métropoles européennes et des pays à bas salaires, risque-t-elle de voir compromise, à terme, sa place de grande région économique mondiale ? Et, compte tenu de la montée du chômage et de la précarité, d'être de moins en moins une région accueillante où il ferait bon vivre pour tous ? Son

attractivité serait-elle aujourd'hui moindre, tant pour les « investisseurs ou acteurs étrangers » que pour les Franciliens ? « *Force est de constater que le développement de la région, qui ne faisait aucun doute pour beaucoup de Franciliens et plus encore de provinciaux, ne présente plus les caractères d'inéluctabilité antérieurs* », confirme Claude Floret, auteur du rapport de la Section de la prospection du CESR sur « l'attractivité de l'Ile-de-France à l'horizon 2025 ». Au-delà des données économiques, la « qualité de vie » en Ile-de-France, entre transports saturés et logements rares ou chers, est fortement remise en cause, surtout par les Franciliens. « *Il y a donc urgence à réfléchir à l'avenir de la région capitale et à mettre en place les outils de son développement* », prévient l'auteur dès le préambule avant d'analyser les raisons objectives qui pénalisent le dynamisme de l'Ile-de-France, mais aussi d'identifier les atouts de la Région et de proposer des solutions pour relancer son attractivité.

Cerner l'attractivité

Le rapport s'interroge d'abord sur la notion « d'attractivité » en refusant de



TOM CRAIG/REA

La qualité de vie en Ile-de-France est fortement remise en cause, surtout par les Franciliens.

la réduire aux seuls aspects économiques (« la compétitivité ») pour intégrer dans son analyse l'ensemble des éléments marchands et non marchands offerts par un territoire : la qualité de

vie, la recherche et développement, la formation, l'habitat, les équipements collectifs, les réseaux, le potentiel culturel, le climat social, les critères d'implantation des entreprises... Jean Robert, responsable pour le chapitre « Analyse critique de la méthode », précise la problématique du rapport : « *Si l'Ile-de-France n'est pas capable de retenir ses propres habitants ou ses entreprises, comment serait-elle capable d'attirer ceux de l'extérieur sinon par le mirage de sa réputation historique. Ce qui rend l'Ile-de-France attractive pour ses propres habitants la rend nécessairement attractive pour ceux de l'extérieur* ».

Même si l'ensemble des acteurs est concerné, à des degrés divers, par la qualité de vie, le réseau de communication, l'urbanisme et l'habitat, les équipements collectifs, le marché du travail, le potentiel économique, le système de formation, la fiscalité ou encore les loisirs, c'est dans ce cadre, et à travers cette sélection volontairement rigoureuse, que le rapport a entrepris le décryptage de la région capitale.

Un constat : des atouts à valoriser

La région Ile-de-France est, à la fois, métropole européenne et mondiale, ▶



Il y a urgence à réfléchir à l'avenir de la région capitale et à mettre en place les outils de son développement.

ALFRED WOLFF/HOAO/QUI



Des fractures territoriales qui accentuent les contraintes en termes de transport.

KY CHUNG

► région capitale, région agglomération, et grande région agricole et forestière. Elle concentre sur 2 % du territoire national 18,6 % de la population française et 21 % de la population active nationale (40 % des cadres français). Sa densité dépasse les 900 habitants au kilomètre carré, soit sept fois plus que celle du reste de l'Hexagone. C'est une région économiquement dynamique : un marché de 11 millions de consommateurs, un PIB qui représente 28,7 % du PIB national et 5 % du PIB européen (valeur 2002), et l'essentiel des échanges marchands sur les produits « à haute valeur ajoutée » (30 % des importations et 20 % des exportations françaises). Le rapport souligne aussi que 26 % des investissements étrangers en 2002 ont concerné l'Ile-de-France, ce qui a eu un impact positif de 3 900 emplois. La région bénéficie d'ailleurs d'un tissu varié d'entreprises : toutes les branches d'activités sont représentées. Elle reste la première puissance industrielle de France, dotée d'un réseau de transport dense et performant, d'une forte présence en matière de recherche (près de 50 % du potentiel national sur ce secteur)... C'est également « une région au rayonnement interna-

tional » grâce à son patrimoine historique et culturel, sa création artistique, ses échanges internationaux. La région séduit en effet quelque 40 millions de touristes par an et, parmi les dix sites les plus visités au monde, l'Ile-de-France en possède huit. Elle bénéficie également d'un système de santé de haut niveau...

« Mais c'est aussi une région de contrastes », souligne le rapport, qui observe « une spécialisation excessive de ses territoires, un étalement urbain qui éloigne les Franciliens de leur lieu de travail, une densité forte au centre et étalée en périphérie, influant sur les modes de vie ».

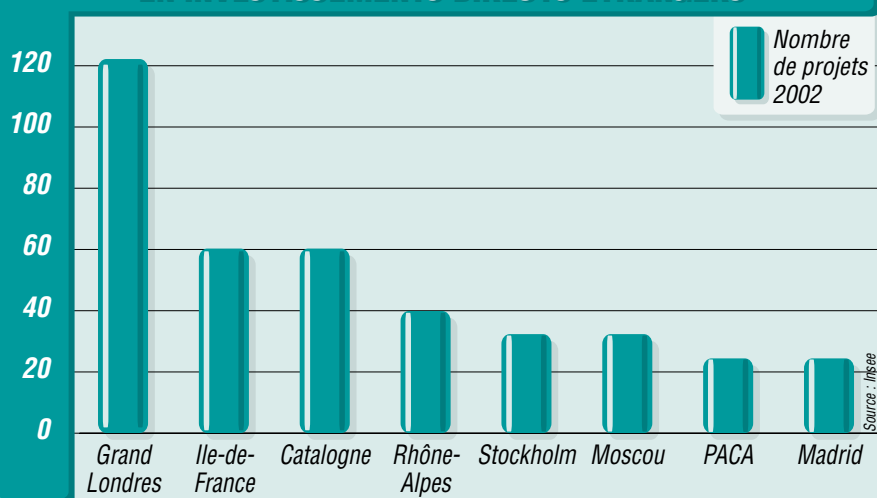
Des signes de fragilité

« La région attire moins qu'avant », souligne le CESR : longtemps privilégiée, elle a récemment vu son taux de chômage atteindre le taux national. Tandis que Paris perd progressivement ses emplois au profit de la grande couronne, l'Ile-de-France en perd au profit de la province où le marché de l'emploi s'est plus vivement développé. Les nouvelles technologies (notamment internet) qui permettent les échanges et le travail à distance ont en effet inversé la donne.

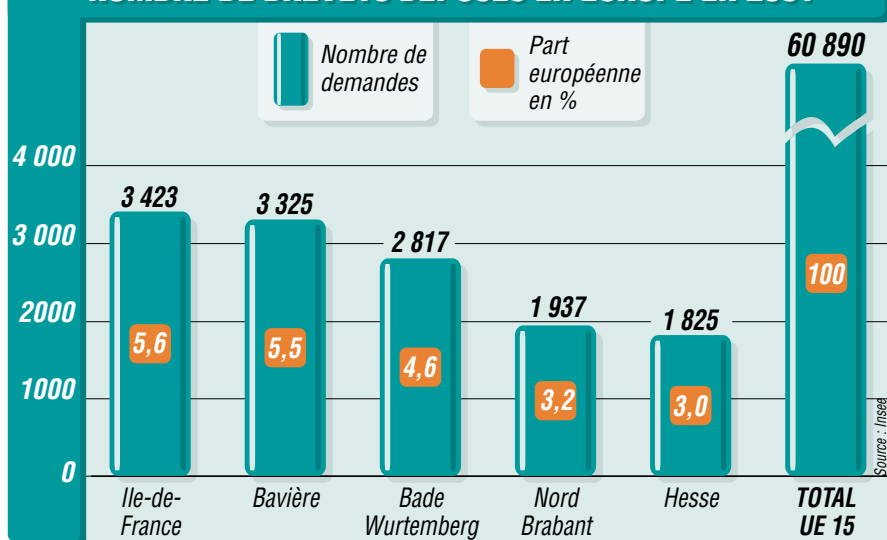
Le niveau des salaires en province – qui se rapproche aujourd'hui, à qualification égale, de ceux de la capitale – et la meilleure qualité de vie (logements plus grands, loyers moins élevés, circulation plus fluide, amélioration de la qualité de l'enseignement et de la santé...) renforcent cette tendance.

En matière sociale, les fractures en Ile-de-France s'intensifient également. Le rapport souligne que tout en étant « de plus en plus riche », la région voit « des poches de pauvreté s'accroître, de même que les écarts entre les salaires, et la mixité sociale reculer, créant une tendance au repli communautaire ». Les fractures territoriales sont également plus marquées : les quartiers d'affaires sont au centre et à l'ouest, les emplois les moins qualifiés et les populations les plus défavorisées au nord et à l'est. Cette fracture accentue les contraintes de transport pour se rendre du domicile au travail, aux heures de pointe : transports en commun surchargés ou trafic saturé par l'usage intensif des véhicules individuels. « Le cadre de vie ne correspond plus à la demande d'une nouvelle qualité de vie » souligne le rapport.

LES 8 RÉGIONS LES PLUS PERFORMANTES EN INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS



NOMBRE DE BREVETS DÉPOSÉS EN EUROPE EN 2001



POPULATION EN FRANCE ET EN ILE-DE-FRANCE À L'HORIZON 2030

Âge	Ile-de-France				France métropolitaine	
	1999		2030		1999	2030
	Population	Part en %	Population	Part en %	Part en %	Part en %
0-19	2 877 639	26,3	2 896 448	23,9	25,7	21,3
20-59	6 322 040	57,8	6 394 650	52,9	53,8	47,6
60 et +	1 738 797	15,9	2 804 921	23,2	20,6	31,1
dont						
69-79	1 421 015	13	2 090 075	17,3	16,9	23,2
80 et +	317 782	2,9	714 846	5,9	3,7	7,9
Total	10 938 476	100	12 096 019	100	100	100

Entre mondialisation et régionalisation

Fragilisée « en interne », l'Ile-de-France l'est également vis-à-vis de l'extérieur : l'économie se mondialise, les échanges avec les régions du Sud-Est s'intensifient (notamment avec l'Asie), l'Europe s'ouvre aux pays de l'Est et à sa main d'œuvre à bas salaire : comme pour la plupart des pays développés, l'économie française doit s'adapter à cette ouverture ; cette exigence est encore plus forte pour la région capitale, qui concentre plus d'emplois que les autres régions. La concurrence régionale, attisée par la décentralisation, et la concurrence mondiale contraignent donc l'Ile-de-France à évoluer.

En soulignant l'urgence des mesures à prendre, le rapport ne prétend pas que la région capitale reste statique. Mais de nouvelles mesures doivent être prises afin de tenir compte des évolutions déjà perceptibles. Ainsi, en matière démographique, il est probable que l'Ile-de-France verra augmenter son solde migratoire. « *Se poseront alors deux questions, souligne Claude Floret : notre capacité à accueillir d'une part, notre capacité à intégrer d'autre part* ». Quant aux migrations intérieures, « *seul un changement d'image peut modifier le comportement des Franciliens* », lequel sera favorisé par une meilleure satisfaction de leurs préoccupations relatives à l'urbanisme et aux transports. Des solutions peuvent être envisagées. En matière de territoire et d'infrastructures, la recherche d'attractivité suppose « *un renforcement des proximités émergentes par la rénovation de l'image de la banlieue et des transports en commun, la valorisation des déplacements à pied ou à vélo, le réaménagement des axes routiers majeurs qui coupent les agglomérations, l'invention d'urbanismes particuliers résistant aux modes, davantage d'équipements collectifs, et l'émergence de nouvelles centralités* ». La compétitivité économique passe, quant à elle, par l'accentuation de trois axes majeurs :

- une formation continue qui réponde aux exigences du monde moderne (formations aux nouvelles technologies et techniques, soutien à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée) ;

► – la revalorisation du travail, qui suppose que les jeunes soient intégrés dans le monde économique, que les emplois de proximité et les activités manuelles soient revalorisés, que des métiers rares, fondamentaux pour l'exportation, puissent être soutenus, que le travail développé dans le cadre de l'économie sociale et solidaire soit reconnu ;

– en matière de services, la nécessité de répondre aux demandes des utilisateurs commence par une simplification administrative. Sous l'angle sociétal, comme sous l'angle territorial, l'organisation institutionnelle doit être fondée sur le principe de subsidiarité, générateur d'une stratégie régionale intégrée dans les décisions locales : « *Il faut mettre fin aux empilages et confusions de responsabilités*, souligne Claude Floret, *comme c'est le cas par exemple avec la pauvreté, traitée au niveau local, alors que les questions de solidarités intra-territoriales sont traitées à l'échelle régionale* ». La Section préconise également de créer de nouvelles solidarités pour que se construise une véritable cohésion sociale. Elle liste les exemples : favori-

ser les rencontres de groupes sociaux pour construire la tolérance et l'acceptation de l'autre, « *accepter l'idée d'un nouveau cosmopolitisme pour enrichir la culture de tous* » (donc accepter par avance des migrations économiques ou culturelles), organiser des co-évolutions entre populations, construire de nouvelles relations inter-générationnelles...

Mais surtout, comme pour la compétitivité économique, l'accent doit être mis, en matière sociale, sur la formation : « *La formation, insiste le rapport, doit devenir l'élément central du développement régional. Il n'est de société évolutive et évoluée que compétente et éduquée* ».

Pour répondre à ce défi, la Section de la prospective et de la planification du CESR appelle tous les acteurs nationaux et régionaux, économiques, sociaux, politiques et les administrations à accélérer leurs efforts en matière de planification, de simplification et de mise en cohérence de leurs actions. Félicité pour ses actions concrètes en faveur des jeunes, des lycées, de l'intégration et de la formation, le Conseil régional est également

plus vivement sollicité, tant financièrement que politiquement : « *La Région, souligne Jean-Louis Girodot, rapporteur de l'avis du CESR, doit s'affirmer, en collaboration étroite avec l'État, comme chef de file de cette grande ambition de cohésion territoriale, nécessaire à la restauration de la cohésion sociale* ».

L'attractivité de l'Ile-de-France à l'horizon 2025

Rapporteur de la Section :

Claude Floret

Avis du Bureau :

Jean-Louis Girodot

27 mai 2004

Téléchargeable sur www.cesr-iledefrance.fr

Le comportement des Franciliens ne sera modifié que par une meilleure réponse à leurs préoccupations touchant à l'urbanisme et aux transports.



EDOUARD KALLU/IKUDUJ



Il n'est de société évolutive et évoluée que compétente et éduquée.



L'AVIS DU CESR

- Le CESR souhaite que l'ensemble des décideurs régionaux, au premier rang desquels l'État et le Conseil régional, se mobilise pour élaborer et mettre en œuvre les politiques propres au maintien de l'excellence francilienne, au développement des territoires et à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Franciliens, dans une optique de développement durable.

- Il estime indispensable de renforcer la politique de rééquilibrage du territoire francilien, de développer la mise en place du polycentrisme hiérarchisé défini par le SDRIF de 1994 et de poursuivre l'effort de développement territorial mis en place par le CPER, en dotant les territoires des services publics et privés (et, prioritairement, de réseaux de transport multimodaux) nécessaires à la satisfaction des attentes des habitants.

- Il préconise :

- de préparer le système de formation à estimer les besoins de demain et à s'y adapter ;
- d'améliorer l'efficacité des dispositifs actuels d'orientation des élèves proposés dans les établissements d'enseignement ;
- de diversifier l'enseignement supérieur et de créer des réseaux entre les potentiels franciliens de formation ;
- de faire évoluer la formation continue de manière à ce que, tant en matière de droit d'accès que de contenu, elle devienne, pour tous les salariés, un véritable levier de l'évolution professionnelle et permette une anticipation des ruptures professionnelles volontaires ou subies ;
- de favoriser la coopération scientifique et culturelle par les échanges d'étudiants et de chercheurs, de développer et d'améliorer l'accompagnement des nouvelles entreprises.

- Le CESR suggère :

- de développer et d'adapter la recherche fondamentale et appliquée francilienne par la création d'outils nouveaux de gestion permettant une meilleure anticipation des besoins humains et matériels et une réactivité plus soutenue par un allègement des procédures administratives ;
- de développer les réseaux et les lieux d'échanges entre les entreprises, les chercheurs et les enseignants ;
- de soutenir la recherche appliquée dans des domaines émergents et dans des secteurs spécialisés ;
- de renforcer les synergies entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée ;
- de proposer aux jeunes chercheurs un statut motivant afin de pallier « la fuite des cerveaux ».

- Afin de lutter contre les ségrégations sociales, la montée des communautarismes et l'isolement, le CESR propose de préparer la société à plus d'ouverture et de tolérance, de favoriser et d'accompagner toutes les innovations sociales qui pourraient y contribuer, et d'agir pour une société plus fraternelle, plus humaine et plus solidaire.

ALFRED/SIPA

CRISTOFORI/SIPA